

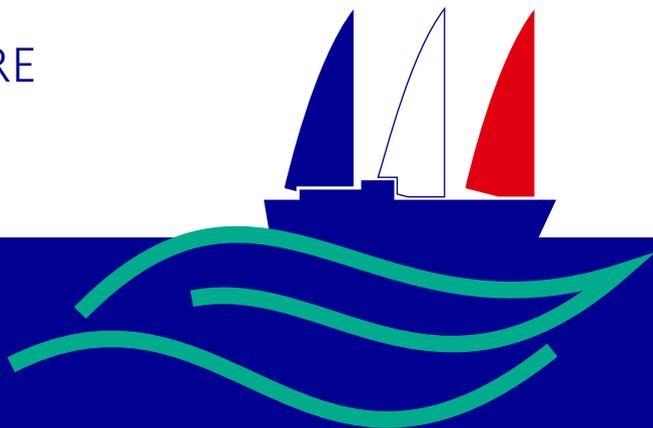


MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LA FRANCE CANDIDATE À SA RÉÉLECTION EN CATÉGORIE « B » AU CONSEIL DE L'OMI

AIDE-MÉMOIRE



« LE XXI^E SIÈCLE SERA MARITIME. »

Emmanuel Macron

Président de la République française

Décembre 2019

Les océans sont un bien commun. Présente sur tous les océans, la France veille sur ce milieu fragile, contribuant tant à la protection des écosystèmes marins qu'à la sûreté et à la sécurité maritimes. Force de proposition au sein de l'OMI aux côtés des autres États membres, la France défend l'économie du transport maritime durable qui est au cœur des projets portés par l'OMI. Engagée dans la recherche et l'innovation, elle s'investit également dans le développement d'une économie bleue.

Protection des espaces maritimes et des espaces littoraux, transition écologique des ports et des navires, formation des gens de mer, modernisation de l'administration maritime, la gouvernance est une question essentielle. Afin de porter ces objectifs, la France s'est dotée d'un ministère chargé de la mer, qui s'attache à assurer l'avenir du secteur maritime, à concilier les différents usages de la mer et à développer une exploitation durable de ses ressources.

Elle accorde une attention toute particulière aux normes et règles de responsabilité qui découlent des conventions et codes qui régissent l'activité maritime à l'échelle mondiale.

À cet effet, la France dispose d'une expertise riche et diversifiée qu'elle met à la disposition de l'Organisation.

UN FORT ENGAGEMENT DANS LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT MARIN

La France assure la gestion d'une zone économique exclusive totale d'un peu plus de 10 millions de km². Elle occupe une place prépondérante en matière de biodiversité des mammifères marins en conséquence de l'étendue et de la diversité climatique et écologique des habitats inclus dans les zones sous juridiction nationale qui bordent les territoires métropolitains et d'outre-mer. Environ la moitié de la biodiversité mondiale de ces espèces est présente dans ces habitats.

La France porte une ambition maritime environnementale forte et pragmatique ; elle prend une part active dans les discussions internationales en faveur de la protection écologique des milieux marins, en particulier au travers :

- de son engagement et ses propositions concrètes au sein de l'Organisation pour la réduction des gaz à effet de serre ;
- d'une démarche de renforcement de la protection de l'environnement marin en Méditerranée (projet ECA-Méditerranée) ;
- de la **conservation, de la protection et de la restauration des écosystèmes marins et côtiers** avec notamment la création d'aires marines protégées (environ 22 % des eaux sous juridiction) ;
- d'une **stratégie de protection des mammifères marins**, en luttant en particulier contre les collisions avec les cétacés et contre le bruit sous-marin ;
- de la **mise en place d'un plan de lutte contre les pollutions plastiques** qui affectent gravement les océans ;
- du développement des technologies vertes et des énergies renouvelables, et la gestion raisonnée des ressources.

UNE FORTE IMPLICATION DANS LA SÉCURITÉ ET DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT MARITIME INTERNATIONAL

En tant qu'État côtier (20 000 km de côtes) sur plusieurs façades océaniques (océan Atlantique, océan Indien, océan Pacifique, Manche, mer du Nord, mer Méditerranée), **la France participe activement à la sécurité de la navigation maritime et de la protection d'un environnement naturel exceptionnel.** Responsable du sauvetage (zones SAR) sur près de 24 millions de km², responsable de la diffusion de renseignements de sécurité maritime (RSM), coordinatrice de la diffusion de RSM sur l'Atlantique oriental, responsable de la cartographie marine dans les eaux sous sa juridiction et dans celle d'une dizaine d'autres États côtier, en Atlantique, en Méditerranée et dans l'océan Indien, membre du conseil de l'Organisation hydrographique internationale, membre de 8 commissions hydrographiques régionales sur 16, elle veille de manière constante à la sécurité du transport maritime international.

En 2019, dans les eaux sous juridiction française, 192 992 navires de commerce ont fait l'objet d'un suivi par les centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage (CROSS). 638 situations d'avaries ont été suivies.

Elle a été à l'initiative du premier mémorandum d'entente (MoU Paris) qui a permis de mieux harmoniser le contrôle des navires étrangers dans les ports. Elle fait également partie du MoU de l'océan Indien et de celui des Caraïbes.

La France accueillera sur son sol la future Organisation internationale des aides à la navigation maritime en 2021, dont les travaux sont reconnus dans le domaine de la sécurité de la navigation.

Enfin, **la France participe activement à plusieurs opérations internationales de lutte contre la piraterie et les trafics illicites en mer.**

LA FRANCE, UNE ÉCONOMIE MARITIME DIVERSIFIÉE

► **Le pavillon français est internationalement reconnu pour être l'un des plus sûrs au monde. Il figure en effet en 2019 et depuis de nombreuses années dans les listes blanches des classements des memoranda d'entente de Paris et de Tokyo.**

Cette année encore, le Registre international français (RIF), registre d'immatriculation des navires de commerce, bénéficie du label QUALSHIP 21st century décerné par l'US Coast Guard.

L'International Chamber of Shipping (ICS) a distingué le pavillon français en 2019 sur les critères de qualité environnementale, de sécurité des navires et de niveau de droit social.

En termes de tonnage, la flotte française se situait au 1^{er} janvier 2020 au 28^e rang des flottes mondiales par pavillon et au 23^e rang pour sa flotte contrôlée. Présents dans tous les métiers traditionnels du transport maritime, les armateurs français opèrent près de 900 navires de plus de 100 UMS dont plus de 400 sous pavillon français.

► **312 millions de tonnes de marchandises ont été traitées en 2019 dans les ports français, soit 87 % du volume total de marchandises enregistrées en France. Environ 32 millions de passagers transitent chaque année par les ports français.**

La France est la 5^e puissance portuaire européenne.

Les ports maritimes définissent et mettent en œuvre une vision à long terme de l'aménagement durable de leurs espaces portuaires et s'engagent dans des démarches exemplaires en matière de préservation de l'environnement. Les ports français sont également engagés dans la transition énergétique en développant la distribution de carburants alternatifs et le raccordement électrique des navires à quai.

► **La construction navale française se classe au 6^e rang mondial et au 2^e rang européen.**

Les chantiers français se sont spécialisés dans la construction des unités les plus complexes à forte valeur ajoutée tels que les navires de croisière.

La filière française des industriels de la mer, qui regroupe l'industrie navale, les énergies marines renouvelables, les industries et services nautiques, ainsi que l'offshore, emploie 116 600 personnes pour un chiffre d'affaires de 29,8 milliards d'euros, dont 60 % à l'export.

Plus largement, l'économie maritime représente 354 000 emplois directs pour 91 milliards d'euros de valeur de production.

► **La France veille à ce que sa flotte (7 370 navires) pratique une pêche durable et que son secteur de production ostréicole et conchylicole bénéficie d'une eau de qualité.**

La pêche française se classe au 3^e rang européen avec 11 % du volume total pêché.

Enfin le secteur de la plaisance est un secteur d'activité important avec près de 11 millions de pratiquants de sports nautiques et ce secteur représente un chiffre d'affaires annuel de près de 5 milliards d'euros.

LA FRANCE, UNE EXPERTISE ET DES SERVICES RECONNUS

La France adapte son système d'enseignement maritime aux évolutions technologiques, aux nouvelles exigences réglementaires et à un marché de l'emploi en constante évolution.

La France offre une formation diversifiée. Les femmes occupent plus d'un emploi sur cinq dans le secteur maritime français, et un marin embarqué sur dix est une femme. L'enseignement maritime français promeut l'accès des femmes aux professions du secteur.

La France dispose d'un dispositif de formations de qualité dans toutes les disciplines maritimes, ce qui lui permet d'entretenir et de développer un écosystème performant de services pour le développement du secteur :

- **les banques françaises sont attractives** et classées parmi les leaders sur le marché du financement maritime ;
- **les courtiers maritimes français sont parmi les plus réputés** et les plus anciens au monde ;
- les compagnies d'assurance maritime se distinguent sur le marché international ;
- le Bureau Veritas, société de classification, se situe au 2^e rang mondial en nombre de navires classés ;
- environ 6 800 chercheurs, ingénieurs, doctorants et post-doctorants travaillent dans le domaine des sciences et techniques de la mer, dans près de 270 unités de recherche.

LA FRANCE, À LA POINTE DE L'INNOVATION MARITIME

La France est à la pointe de la réflexion et de l'innovation pour répondre en particulier aux enjeux numériques et environnementaux. Les quelques exemples suivants de projets développés en France en témoignent :

- **premier navire électrique propulsé grâce aux énergies renouvelables** et à l'hydrogène (Energy Observer) ;
- **un navire unique qui transforme les déchets plastiques non recyclables en énergie** nécessaire au fonctionnement de ses équipements de bord grâce à une unité de pyrolyse embarquée (Plastic Odyssey) ;
- le choix de la propulsion vélique, s'appuyant sur l'exploitation d'une énergie inépuisable et sur une technologie éprouvée (navire roulier le *Canopée*) ;
- l'utilisation du GNL comme combustible pour le porte-conteneurs de 23 000 EVP, CMA CGM *Jacques Saadé*, premier d'une série de neuf navires immatriculés au RIF. Le GNL réduit les gaz à effet de serre et améliore la qualité de l'air en réduisant de manière significative les émissions polluantes en comparaison aux autres combustibles fossiles tels que le fioul ou le gasoil ;
- délivrance du premier permis de navigation pour le premier navire téléopéré à 800 km de distance, le VN Rebel, de la société SEAOWL, société française de services maritimes et offshores ;
- introduction d'un nouveau système de transmission numérique à haut débit, le NAVDAT, fonctionnant sur les ondes radios MF et HF, et capable de fournir un volume plus important de renseignements sur la sécurité et la sûreté maritimes à un rythme plus rapide que le système NAVTEX actuel, y compris des données graphiques.

LA FRANCE, ACTIVE À L'OMI DEPUIS SA FONDATION

La France est active depuis longtemps en faveur de l'élaboration de normes internationales pour la sécurité et la sûreté des transports maritimes ainsi que de la prévention de la pollution des mers par les navires. **Elle a ainsi participé à la négociation de la première version de la Convention SOLAS.**

Elle dispose d'une représentation permanente, basée à Londres, dédiée à l'OMI, l'IMSO et aux FIPOL. **Son large réseau d'experts lui permet de participer activement à toutes les sessions des comités et sous-comités**, et également à la quasi-totalité des groupes de travail en présentiel ou par correspondance.

La France a ratifié la quasi-totalité des instruments de l'OMI, y compris les plus récents, comme la Convention de Hong-Kong sur le recyclage des navires. En 2018, elle a ratifié l'Accord du Cap sur la sécurité des navires de Pêche, la Convention et le Protocole SUA 2005, et en 2019 la convention STCW-F. Elle prépare actuellement la procédure de ratification de la convention SNPD.

21^e contributeur au budget de l'Organisation, **la France apporte chaque année des contributions financières volontaires**, par exemple pour la gestion des eaux de ballast ou encore pour le fonds multidonateurs pour la coopération technique sur les gaz à effet de serre.



**LA FRANCE AU CONSEIL
DE L'OMI 2021-2023**

ENGAGÉE POUR UN TRANSPORT MARITIME DURABLE

Direction des Nations unies, des organisations internationales,
des droits de l'Homme et de la Francophonie

Sous-direction des affaires économiques et budgétaires